

“L'ORANIE CYCLISTE”

HEBDOMADAIRE

« ORANIE CYCLISTE »
58, Rue Jean Azémar
ORAN
C.C.P. ALGER n° 477-30



Organe Officiel du C.R.O.F.F.C.

DIRECTEUR-GÉRANT :
M. Jules DUMESGES

Secrétariat Général
M. Nicolas CATABARD
34, Rue Général Gouraud
(Cité Petit) — ORAN
Téléphone : 435-81

LE CARNET DU C.R.O.-F.F.C.

Vœux. — Le Président et les Membres du CRO adressent leurs meilleurs vœux de prompt rétablissement et d'excellente santé à M. René Chésal, Secrétaire général de la FFC et de l'UCI, qui a été victime d'un accident d'automobile.

Décès. — A M^{me} et M. Bretonès, dirigeant de la JSSE et Membre bienfaiteur de « L'Oranie Cycliste », le Président et les Membres du CRO leur présentent leurs sincères condoléances à l'occasion du deuil cruel qu'ils ont éprouvé.

Naissance. — M. et M^{me} Mas Joseph nous ont fait part de la naissance de leur petit-fils Philipp. En adressant leurs félicitations aux parents et grands-parents, Membres bienfaiteurs de « L'Oranie Cycliste », le Président et les Membres du CRO souhaitent longue vie et bonne santé à Philipp Mas.

POUR QUE VIVE « L'ORANIE CYCLISTE »

LISTE DES MEMBRES BIENFAITEURS

M. Tirat L., Dessinateur aux P.T. à Oran - M. Tirat F., Retraité des P.T. à Oran - M. Cadène André, Hors-bords et Sports Nautiques à Oran - M. Martin Clément, Président d'honneur de l'AVCO à Béziers - Capitaine Vittet, Dirigeant du CRAC à Arzew - M. Giménez Antoine, Membre du CRO à Oran - M. Victoria A. des V.A.N. à Oran - M. Sanchez Antoine, Dirigeant du CRAC, Cycles à Arzew - MM. Guillard, Bar du Capitole à Oran - M. Sanchez Jules, Bar Wel au Sig - M. Louis Garcia, Droguerie laicale à Oran - M. Samso Jean, Horloger-bijoutier à Bel-Abbès - M. H. Ridaura, Cycles à Bel-Abbès - M. José Milan, Cycles à Bel-Abbès - M. Botella, Cycles à Bel-Abbès - MM. Lanié frères, Pneus et Vulcanisation à Bel-Abbès - M. De Cara, Automobiles Simca à Bel-Abbès - M. Murcia G., Imprimerie-Librairie à Bel-Abbès - M. Lopez Michel, ancien président de la PCBA à Bel-Abbès - M. Henri Ribaud, Commis des Ponts et Chaussées à St-Leu - M. Rodriguez Alphonse, Coiffeur pour dames à Oran.

MM. Louis Grangier (C.R.O.), Paul Moisson et Marcel Fernandez ont été décorés du Mérite Cycliste

A l'occasion de la dernière promotion à l'Ordre du Mérite Cycliste, nous avons relevé dans la « France Cycliste », les noms de MM. Grangier, Moisson et Fernandez M.

C'est avec le plus grand plaisir que « L'Oranie Cycliste » et ses lecteurs, avec tous les licenciés du CRO, leur adressent leurs plus sincères félicitations.

Promu Officier du Mérite Cycliste, M. Louis Grangier n'est pour personne un inconnu du sport cycliste.

Il fut de la promotion des Salazard, Méchaly, Marco et autres fines pédales. Bien qu'il n'eût affaire qu'à des « méchants » à l'époque, Grangier s'illustra par de magnifiques victoires. Abandonnant la petite reine, il fait partie depuis 20 ans du CRO en qualité de trésorier général. Là comme sur la route, il s'acquitte toujours avec une conscience remarquable de sa délicate fonction de grand argenter.

M. Moisson Paul, muté il y a à peine quelques mois à Tours, fut l'actif président de l'ASPO, qui entre tous les sports, s'attacha tout particulièrement à la « petite reine ». Son concours dans toutes les organisations cyclistes était une garantie de leurs succès et le meilleur exemple ne peut être que le « Critérium de « L'Echo d'Oran ». Chevalier du Mérite Cycliste, il ne pourra garder qu'un meilleur souvenir de l'Oranie et des dirigeants du sport cycliste.

Celui que l'on désigna à juste titre l'Ambassadeur du Sport cycliste d'Oranie se distingua d'abord en Oranie dès ses premières épreuves. Puis il n'hésita pas à traverser la mer pour tenter sa chance et pour y réussir parfaitement malgré une série noire d'embûches. Mais cela ne devait pas arrêter en si bon chemin le vainqueur d'une étape de la Première Route de France.

Aux succès succédèrent les succès et Fernandez peut se vanter d'être le coureur nord-africain ayant cumulé le plus de victoires en France. Et c'est ce qui lui vaut aujourd'hui l'honneur d'avoir été fait Chevalier du Mérite Cycliste.

Le Président et les Membres du CRO sont à leur tour heureux de pouvoir transmettre à ces trois nobles figures du cyclisme oranais leurs sincères félicitations.

LES VŒUX 1962 ADRESSES AU CRO-FFC

M. Emile Mercier, Directeur des Cycles Mercier à St-Etienne - M. Louis Grangier, Trésorier Général du CRO - M. Louis Pitzini et la Régie Municipale des Sports de la Ville d'Oran - M. Vincent Manchon, Président du VCM à Mostaganem - M. Sigala, Inspecteur Général des Services de l'E.P.S. à Alger - M. Vivent, Président et les Membres du V.C. Marnia - M. J. Florès, Président et les Membres de l'U.S. Tizi.

M. Maurice Gailhoustet, Directeur-Adjoint de « L'Echo d'Oran » à Oran - le Président et les Membres du C.R. Provence - M. Henri Fouques Duparc, Député Maire de la Ville d'Oran - M. Armand Demeuré à Oran - M. Raymond Huttier, Journaliste à Paris - M. Henri Ribaud, Commis des Ponts et Chaussées à St-Leu - M. L. De Ligault de la Boulaye, Directeur de l'ACA à Paris.

LA 1^{re} ROUTE D'ALGERIE

A l'image de la Route de France, il avait été question d'organiser en 1961 la Route d'Algérie. Cette épreuve n'ayant pu connaître le jour l'an dernier, doit en principe se dérouler en 1962 en 9 étapes, du 28 Avril au 6 Mai.

Epreuve interrégionale et d'un règlement à l'étude, les coureurs oranais (au nombre d'une douzaine) seront invités à défendre leurs chances. Organisée par le V.C. Birmandreïs G.S. Nizière, voici quelles seront les étapes de cette épreuve :

- 28 avril (1^{re} étape) : Etape dans l'Algérois, 150 km.
- 29 avril (2^{me} étape) : Alger-Cherchel et retour (2 demi-étapes), 180 km.
- 30 avril (3^{me} étape) : Alger-Médéa et retour (2 demi-étapes), 180 km.
- 1^{er} Mai (4^{me} étape) : Blida-Affreville-Alger (2 demi-étapes) 200 km.
- 2 mai (5^{me} étape) : Maison-Carrée-Tizi-Ouzou-Alger (2 demi-étapes) 200 km.
- 3 mai (6^{me} étape) : Alger-Akbou, 190 km.
- 4 mai (7^{me} étape) : 1^{re} demi-étape : Akbou-Bougie, 70 km. ; 2^{me} demi-étape : Circuit à Bougie, 100 km.
- 5 mai (8^{me} étape) : Bougie-Ménerville, 200 km.
- 6 mai (9^{me} étape) : Circuit algérois CLM, 70 km.

DU PAIN SUR LA PLANCHE

LE GRAND PRIX CADÈNE EN MONTAGNE

Organisé par le COB le 4 Février 1962

Pour la première fois cette année, le Prix Cadène en Montagne va connaître un parcours différent.

Le but à atteindre était de mener ses concurrents sur le Plateau du Murdjadjo ; en le faisant escalader du côté « mer », les dirigeants du COB ont résolu la question.

La distance quelque peu allongée pour aller rejoindre Mers-el-Kébir permettra à certains de souffler encore un peu avant d'attaquer la route du Col qui les mènera à Bel-Horizon. Deux sérieux obstacles, des « murs » que certains qualifieraient, ne manqueront pas de provoquer la sélection et pour notre part c'est par une arrivée en solitaire que se terminera à Bel-Horizon la magnifique et classique épreuve dotée par M. François Cadène, le réputé Constructeur de Cycles du Boulevard Marceau à Oran. Voici quels en seront les détails :

Engagements

Ils seront reçus au siège du CRO jusqu'au jeudi 1^{er} février à 18 heures 30 (1 NF).

Vérification des Licences

Elle aura lieu au Bar Minguez, Quai Ste-Marie, face à l'ancienne pêcherie, de 9 heures 15 à 9 heures 45.

Départ

Il est fixé à 10 heures précises, route de Mers-El-Kébir, derrière l'ancienne usine Bastos.

Listes des Prix

Classement général : 1^{er} 3.000 - 2^e 1.500 - 3^e 1.000 - 4^e 800 - 5^e 700 - 6^e 600 - 7^e 500 - 8^e 400 - 9^e 300 - 10^e 200 - 11^e 200. Total : 9.200 francs.

Classement spécial cumulable (3/4) : 1^{er} 1.000 - 2^e 600 - 3^e 400 - 4^e 300 - 5^e 200 - 6^e 200 - 7^e 100. Total : 2.800 fr.

LE V^{me} GRAND PRIX JOINARD

Organisé par la JSSE - Epreuve de Côte
11 Février 1962

Après l'épreuve en ligne, les 25 qualifiés du V^{me} Grand Prix Joinard vont se retrouver aux prises avec la Montagne. Sur un parcours qu'ils auront déjà effectué à l'occasion du Grand Prix Cadène et qu'ils connaîtront donc parfaitement, ils s'élanceront une 2^{me} fois pour arracher leur qualification pour l'épreuve finale. Et ce ne sera guère la course d'attente car face aux grimpeurs, les rouleurs voudront dès le départ s'assurer un léger avantage pour essayer de le conserver le plus longtemps possible et peut-être même jusqu'à l'arrivée. Il y aura des revanches à prendre et aussi des temps nouveaux à effectuer, peut-être même un nouveau record à établir sur ce nouveau parcours.

Voilà pourquoi on est en droit d'espérer pour cette nouvelle épreuve un succès qui ira encore en grandissant jusqu'à l'épreuve finale contre la montre qui désignera le grand vainqueur du V^{me} Grand Prix Joinard dont voici son palmarès :

LE PALMARES DE L'EPREUVE

1958

Mellina Ed. (ROO).
Mellina Ed. (ROO) « 3/4 ».
Prospéri (JSSE) « Cadets ».

1959

Valdès F. (JSSE).
Véra M. (COB) « 3/4 ».
Serna (COB) « Cadets ».

1960

Le Borgne (COB).
Queffelec (JSSE) « 3/4 ».

1961

Queffelec (JSSE).
Mérabet (ASPO) « 3/4 ».

LES BREVETS ROUTIERS DES 50 KILOMETRES

Première Session - 18 Février 1962

Pour ne pas laisser nos licenciés dans l'inaction, l'AVCO organisera le 18 Février la première session des Brevets Routiers des 50 kilomètres.

Sur le classique parcours Oran HLM Gambetta, Arcole, Saint-Cloud et retour par Assi-Bou-Nif on ne manquera pas d'enregistrer de belles parties de manivelles, car si le temps imposé est de 2 h. 30 au maximum, il en est beaucoup qui voudront en profiter pour établir un temps. Les départs seront donnés de minute en minute à partir de 8 heures et les arrivées seront jugées avant le rond-point de l'autoroute, route d'Assi-Bou-Nif.

EN MARGE DES BELLES EPREUVES

Dans l'impossibilité d'élaborer officiellement le calendrier 1962, le CRO a néanmoins pris contact avec les dirigeants des clubs et les promoteurs d'épreuves pour connaître leurs intentions.

Dans la mesure où les épreuves seront susceptibles d'être mises sur pied, les dates de leurs organisations seront retenues en fonction des épreuves officielles dont le CRO est chargé de faire disputer. D'une façon définitive, voici à quelles dates se disputeront les Championnats d'Oranie.

CALENDRIER DU CRO-FFC

8 Avril : 39^{me} Premier Pas Dunlop (Championnat d'Oranie sur route des Débutants).

15 Avril : 3^{me} Kilomètre Rustines (Amateurs jusqu'à 21 ans).

24 Mai : Championnat d'Oranie Cycliste Infantin (Pré-Licenciés).

10-11 Juin : Championnats d'Oranie sur Piste.

1^{er} Juillet : Championnats d'Oranie sur Route (Individuels).

8 Juillet : Championnat d'Oranie sur Route des Sociétés.

C'est en connaissance de ces dates que les clubs pourront choisir celles qui conviendront le mieux aux futures organisations dont ils auront la charge de les faire disputer en s'assurant la priorité (imprimé rose accompagné de 10 NF).

LES EPREUVES A DISPUTER A ORAN

Soucieux d'apporter de plus en plus son concours à la prospection et à l'encouragement des « Jeunes » et des « Espoirs », l'AVCO s'est déjà mise sur les rangs. Outre les Brevets Routiers qu'elle organisera en une ou plusieurs sessions, voici quel est son programme :

BREVETS ROUTIERS DES 50 KILOMETRES

Une première session est prévue pour le 18 Février 1962 sur le classique parcours du Tour de Saint-Cloud avec le départ Arcole pour encourager les jeunes espoirs et les non-licenciés qui chaque année se retrouvent nombreux au départ de cette compétition.

II^{me} PETIT PRIX CAYUELA

Ce sera une nouvelle et magnifique épreuve réservée aux Cadets et aux Minimes. Le geste de M. Cayuela ne manquera pas cette année encore d'être très apprécié par tous les nombreux et futurs espoirs que comptent les clubs d'Oranie.

LE PETIT PRIX DE L'A.V.C.O.

Les dirigeants de l'AVCO réserveront cette année encore leur « Petit Prix » aux Cadets en attendant de voir grossir le nombre des Vétérans.

Pour marquer son activité au sein des autres clubs, l'AVCO veut donner un exemple de sa vitalité. En s'adressant aux Jeunes, elle ne manquera pas de voir une fois plus ses efforts récompensés.

IV^{me} GRAND PRIX A. WOLBER

Comme les années précédentes, cette classique épreuve sera réservée aux 3^{me} et 4^{me} catégories. L'accord de M. E. Canépa a été obtenu pour le parcours qui subira quelques légères modifications sans que la longueur ne soit changée.

CONSIGNES 1962 DU C.R.O.

Ces consignes permettent de faciliter la tâche des Dirigeants des Clubs affiliés au C.R.O. Elles sont un extrait des Règlements Généraux de la FFC et des accords pris en commun entre les clubs et le C.R.O.

Elles impliquent aux Clubs la stricte obligation de les suivre et de les faire appliquer sans défaillance.

AFFILIATION DES CLUBS

Elles doivent être remplies en double exemplaire sur imprimé spécial avec cachet du club, couleurs des maillots et signatures du président, du secrétaire, du trésorier et du membre correspondant.

Obligatoirement elles doivent être accompagnées de 4 demandes de licence de dirigeant avec photo format 4 x 4.

Le montant de l'affiliation se décompose ainsi :

Affiliation à la FFC.	40 NF
4 licences de dirigeant (7 NF x 4)	28 NF
Un abonnement à « L'Oranie Cycliste »	10 NF
Totol.	78 NF

LICENCES

Pour participer aux épreuves de la FFC tous les coureurs doivent être licenciés. Les présidents de clubs doivent exiger des parents l'autorisation de courir ; ils sont seuls responsables des déclarations faites par les coureurs mineurs.

Pour les nouveaux licenciés, le N° de la C.I.N. ou un extrait de naissance doivent être exigés pour justification de la nationalité.

Les demandes de licence doivent être remplies sur un imprimé spécial, être signées du président de club, porter le cachet du club, la signature de l'intéressé et en regard son nom en lettres majuscules. Aucune omission ne sera tolérée.

Joindre une photo en bon état 4 x 4 avec le nom au verso, à l'exception des Dirigeants ne faisant pas partie du comité de leur club.

Les demandes dont la liste sera établie sur un bordereau ne pourront être déposées qu'aux réunions du mardi par les Clubs d'Oran. Pour ceux de la région, l'envoi ne devra pas être postérieur au mardi (cachet de la poste).

Elles ne seront établies que si le montant des fonds est joint.

Pour les « Dunlopards », l'extrait de naissance est obligatoire. Il leur sera délivré une licence Amateur « 1^{re} Année de course ».

Tout coureur, sur présentation de son diplôme du « Brevet du Jeune Cycliste » (1^{er} Degré) se verra délivrer gratuitement sa licence de cadet.

Avant leur départ au régiment les coureurs ne peuvent solliciter que des licences « Amateur ».

Tout coureur âgé de 25 ans peut solliciter pour sa 1^{re} année de course une licence de 4^{me} catégorie, l'année suivante et comme tous les coureurs ayant dépassé l'âge de 25 ans, il lui sera délivré une licence de 3^{me} catégorie.

« CADETS »

Tout les coureurs ayant 15 ans et 16 ans dans l'année, quel que soit le mois de leur naissance, recevront une licence de Cadet.

Le braquet sur route (avec utilisation d'un dérailleur) et sur piste ne devra jamais dépasser 6 m, 30.

Le port du maillot du club est obligatoire ; publicité autorisée. Toute demande de démission pendant la période des mutations devra être accompagnée de l'autorisation paternelle.

MINIMES

Tout les coureurs ayant 13 ans et 14 ans dans l'année, quel que soit le mois de leur naissance pourront solliciter une licence « Minime ». Ils seront soumis à la même réglementation que les « Cadets » et pourront participer aux épreuves ouvertes à ces derniers.

PRE-LICENCIES

Tout les coureurs ayant au plus 14 ans dans l'année pourront solliciter une Pré-Licence. Ils ne pourront participer qu'aux épreuves qui leur seront réservées spécialement.

DOSSARDS ET PLAQUES

La licence est remise avec un dossard et 4 épingles à nourrice au coureur par l'intermédiaire de son club. Toute licence doit porter le cachet du club et la signature de l'intéressé.

Chaque licencié devra avoir, au départ des épreuves, une plaque blanche fixée à l'avant du cadre sur laquelle seront peints en noir les chiffres (6 c/m) correspondant au numéro de son dossard.

PRIX DES LICENCES

Pré-licencié, Enfant et Jouvencau	5 NF 00
Minime	15 NF 30
Cadet	15 NF 30
Amateur (4 ^{me} Catégorie)	36 NF 30
Amateur (3 ^{me} Catégorie)	38 NF 30
Amateur (2 ^{me} Catégorie)	40 NF 30
Amateur (1 ^{re} et hors Catégorie)	45 NF 30
Indépendant (4 ^{me} Catégorie)	40 NF 30
Indépendant (3 ^{me} Catégorie)	42 NF 30
Indépendant (2 ^{me} Catégorie)	44 NF 30
Dirigeant	7 NF 00
Duplicata (différence de prix de la nouvelle licence)	5 NF 00

PUBLICITES

Autorisation de marque extra-spor- tive	200 NF
Publicité sur maillots et cuissards (A, I et C)	5 NF

LICENCES ETRANGERES

Le montant de la licence étrangère à verser au C.R.O. pour la commande du volet d'assurances à Paris est de 36 NF 30 pour les Amateurs (t-c) et de 40 NF 30 pour les Indépendants (t-c). Il est recommandé aux dirigeants des Clubs de faire parvenir au C.R.O. un imprimé de demande de licence accompagné du prix du volet d'assurance pour passer commande de ce dernier et pour permettre au coureur étranger de pouvoir participer aux épreuves dès la réception de sa licence nationale.

ORGANISATION DES EPREUVES

Autorisations Préfectorale et Municipale

Toute demande d'organisation d'épreuve (route ou piste) doit être adressée (après visa du Président du CRO) sous le couvert du Directeur Interdépartemental de l'E.P.S. à Oran, au Préfet du département au moins un mois avant l'épreuve avec les autorisations des maires des localités traversées qui peuvent faire l'objet d'un envoi spécial.

La demande d'autorisation doit comporter les numéros du feuillet et du carnet d'assurance délivré par le CRO.

Quelques jours avant l'épreuve, le club organisateur doit présenter aux services de la Police Générale à la Préfecture le talon de l'assurance FFC.

Toute demande d'autorisation d'arrivée sur la piste du Vélodrome municipal d'Oran doit être accompagnée du talon d'assurance de l'épreuve et adressée au moins 8 jours avant la date prévue à M. le Maire (Service des sports).

Imprimés à fournir

Deux imprimés : « blanc » pour les Détails d'Organisation et « rose » pour les demandes de date doivent être remis au Secrétariat du CRO au moins un mois avant l'épreuve accompagnée du montant total des prix, du pourcentage fédéral et du droit d'assurance.

Pour les Clubs de la région le versement doit se faire par virement postal au compte suivant : « Fédération Française de Cyclisme, Comité Régional Oranie », 17, Bd Clemenceau à Oran. CCP Alger N° 976-77.

DROITS D'ORGANISATION

Pour toutes les épreuves : 7 % sur montant des prix et primes, avec un minimum de

Epreuves pour cadets : 7 %
avec minimum de

Epreuves pour minimes : 7 %
avec minimum de

Piste : 2,5 % sur recettes brutes (taxes d'Etat déduites).

Circuit fermé : 8 % sur recettes brutes (taxes d'Etat déduites).

ASSURANCES EPREUVES

Brevets Jeunes Cycliste et Home- Trainer	12 NF
Epreuves prospection (cross, cadets)	42 NF
Amateurs et Indépendants (sans distinction de km.)	84 NF
Professionnels et Indépendants ..	150 NF
Voiture suiveuse et balai	8 NF
Transport concurrents et dirigeants	24 NF
Cartons voitures officielles (Mem- bres du CRO)	15 NF

Ces tarifs resteront en vigueur jusqu'au 1^{er} Mars 1962.

ENGAGEMENTS

Ils doivent parvenir sur imprimés spéciaux et accompagnés des fonds au plus tard le jeudi avant l'épreuve, au siège du CRO.

Visés par le Président du CRO et après contrôle, ils sont remis aux organisateurs qui établissent la feuille d'engagement avec les renseignements : classe, catégorie, numéros et publicités.

Très important : Pour qu'un coureur pénalisé puisse figurer sur une liste d'engagés il faut que le montant de la pénalité accompagne son droit d'engagement.

ARRIVEES DES EPREUVES

Sauf après accord avec le CRO, toutes les arrivées de course devront être jugées sur la piste du vélodrome Municipal. Les organisateurs devront s'efforcer d'interdire l'accès de la pelouse aux spectateurs.

APRES LES EPREUVES

L'imprimé blanc « Etat des Résultats » doit être remis au secrétariat à la réunion du mardi par le délégué de service.

Signé par les trois commissaires de course, le délégué de service et le juge à l'arrivée, il doit consigner les pénalités infligées, être accompagné des rapports des commissaires de course, du délégué de service et de l'état des primes avec leur montant, s'il y en a eu.

PENALITES

Elles sont portées à la connaissance des coureurs par leurs dirigeants de clubs qui assistent aux réunions de la C.S.R. et figurent sur « L'Oranie Cycliste » dans la rubrique « Homologation des Courses » des procès-verbaux.

Le recouvrement des pénalités se fait d'office pour les coureurs ayant gagné un prix.

PAIEMENT DES PRIX ET PRIMES

Après l'homologation des épreuves, leur paiement est effectué par bordereau spécial accompagné d'un chèque pour les clubs d'Oran. Pour la région il est opéré par C.C. postal ou à défaut par chèque bancaire. Les Clubs, pour faciliter les opérations du trésorier, sont invités à posséder et à communiquer le numéro de leur CCP.

CHANGEMENTS DE CATEGORIES

Les changements de catégories intervenant à la suite des classements des coureurs s'opèrent de la façon suivante :

De 4^{me} en 3^{me} catégorie.... 9 points

De 3^{me} en 2^{me} catégorie.... 10 points

De 2^{me} en 1^{re} catégorie.... 7 points

COMMISSAIRES DE COURSE

Pour chaque épreuve, 3 commissaires de course (un pour le club organisateur) sont désignés par la CSR le mardi avant l'épreuve.

En aucun cas ils ne devront s'occuper des coureurs de leur club et assurer leur ravitaillement.

Pour débiter dans ses fonctions, le commissaire de course est obligatoirement stagiaire. A la fin du stage, une carte de commissaire « B » lui est délivrée.

Tout commissaire désigné ne peut se soustraire à sa tâche et doit prévenir le délégué de service en cas d'indisponibilité.

PHARMACIE

Tout club organisateur d'une épreuve sera tenu d'avoir une boîte à pharmacie, secours de première urgence à pouvoir donner en cas d'accident. Le délégué de service sera chargé de cette vérification.

DECLARATIONS D'ACCIDENT

Elles doivent être faites par l'accidenté ou son club dans un délai de 5 jours au siège de l'A.C.A. à Paris.

Pour les accidents survenus aux coureurs elles se font sur imprimé spécial « blanc » et sur imprimé « crème » pour les accidents survenus aux tiers : responsabilité civile « Organisateurs ».

Ces imprimés sont à réclamer au CRO.

SUIVEURS

Toute personne désirant suivre une épreuve en auto devra en faire la demande à la société organisatrice et au plus tard au moment de la vérification des licences.

Elle sera tenue de prendre un commissaire de course, de lui réserver une place à côté du chauffeur et de contracter l'assurance spéciale FFC.

VOITURES SUIVEUSES

Toute personne, ami ou parent qui suivra une épreuve sans commissaire à bord et qui s'intéressera matériellement à un coureur (aide, conseil, ravitaillement) fera mettre ce dernier hors de course.

Pour les voitures attachées à une marque de cycle ou accessoires, un commissaire adjoint devra être désigné.

POLICE DE LA ROUTE

La police de la route est assurée par les soins de la brigade motocycliste de gendarmerie.

Pour bénéficier du concours de cette dernière, il faut au moins une semaine avant adresser une demande avec date de l'épreuve, heure de départ et itinéraire au Commandant de Gendarmerie de la brigade motocycliste, Caserne des Gardes Mobiles, Avenue de Valmy.

Avant le départ des épreuves, il est recommandé aux organisateurs de rappeler ou de fournir l'itinéraire détaillé aux gendarmes de service.

EQUIPEMENT DES COUREURS

Sur la ligne de départ des épreuves le coureur doit se présenter en tenue correcte avec le maillot de son club et son dossard. Sur son vélo il doit avoir sa plaque, sa pompe et son boyau de rechange. La potence et les poignées de guidon doivent être bouchées. L'usage des récipients en verre est interdit.

Le port du gonfleur dans une poche maillot est également interdit.

Toute infraction peut entraîner le refus du départ au coureur fautif.

RAVITAILLEMENT EN COURSE

Seuls les ravitaillements annoncés au départ des épreuves sont autorisés. En dehors des lieux désignés, la mise hors de course des coureurs doit être prononcée.

LISTE DES PRIX

Quel que soit le montant des listes de prix, le prix attribué au vainqueur ne devra jamais être inférieur au 1/5 du total des prix.

CALENDRIER DE LA SAISON

Pour toute demande d'inscription d'épreuve au calendrier officiel de la saison, l'imprimé « rose » devra être accompagné d'un droit de 1.000 francs (10 NF) remboursable si l'épreuve est courue. Pour toute épreuve non disputée, ce droit sera perdu pour le club organisateur.

LE COIN DES VAINQUEURS

Millier, le COB et les « Cafés Nizière » enlèvent la Première épreuve en ligne du V^{me} Grand Prix Joinard.

Pour avoir été un des premiers à répondre à l'attaque de Martinez Jean Vincent, pour avoir par la suite su imprégner au bout de tête un train très soutenu, Millier en se détachant et en coupant en vainqueur la ligne d'arrivée a vu ses efforts récompensés par un succès. La facilité avec laquelle il pédalait, l'aisance qu'il démontrait dans les moindres difficultés en disaient long sur ses possibilités de vaincre. Mais Millier avait de rudes adversaires et c'est à l'usure qu'il en triompha.

Félicitons-le de sa brillante victoire qui ne doit pas rester sans lendemain. Avec lui, les dirigeants du C.O.B. ne sauraient être oubliés et pour leur rentrée, les « Cafés Nizière » ont glané, eux aussi, leur premier succès en Oranie ce qui nous permet de leurs adresser nos félicitations.

LES QUALIFIES DU V^{me} GRAND PRIX JOINARD

1. Millier A. (COB). — 2. Saïd H. (COB).
3. Martinez J. V. (JSSE). — 4. Pérez A. (ROO). — 5. Hiéramenté (ASPO). — 6. Bélamari (VCM). — 7. Guillard (COB). — 8. Soler M. (COB). — 9. Mérabet (COB). — 10. Giméno (COB). — 11. Delberghe (COB). — 12. Martinez R. (COB). — 13. Lmassat (ROO). — 14. Pelc (COB). — 15. Hernandez (VCM). — 16. Giménez (ROO). — 17. Ros L. (JSSE). — 18. Rémy S-Raphaël (ASPO). — 19. Archilla (ASPO). — 20. Guéréro (JSSE). — 21. Mas (ROO). — 22. Lavarélo (COB). — 23. Vittet (CRAC). — 24. Scotto (COB). — 25. Vivés (ROO).

LE PALMARES DU CHAMPIONNAT D'ORANIE DE CROSS-CYCLO-PEDESTRE

Pour réparer un oubli bien involontaire et pour compléter le palmarès du Championnat d'Oranie de Cross Cyclo-Pédestre, grâce à M. Hernandez Joseph, Receveur des P.T. à Tablat (Médéa) nous avons pu y ajouter le Champion de l'année 1932.

LE PALMARES DE L'ÉPREUVE

1929 : Cadène François - 1930 : Salazard Vincent - 1931 : Salazard Vincent - 1932 : Hernandez Joseph - 1935 : Gomis Anacléto - 1936 : Gomis Anacléto - 1938 : Egéa Emmanuel - 1959 : Donaté - 1941 : Trouvé Edouard - 1947 : Ruiz Jean - 1948 : Ruiz Jean - 1949 : Ruiz Jean - 1950 : Urtado - 1951 : Urtado - 1952 : Ben Hamed - 1953 : Ben Hamed - 1954 : Ben Hamed - 1955 : Urtado - 1956 : Galdéano - 1957 : Valéro Armand - 1958 : Giméno Fernand - 1959 : Marino Ange - 1960 : Lopez Jean-Claude - 1961 : Giméno Fernand - 1962 : Giméno Fernand

LES CHALLENGES DU C.R.O.-F.F.C.

LE CHALLENGE DU NOMBRE

Classement	Clubs	A	I	C	M	D	Tx
1	CRAC	8		7		21	36
2	COB	15	3	6		10	34
3	AVCO					28	28
3	JSSE	15	2			11	28
5	ASPO	3	5		2	9	19
6	ROO	9	2	1		5	17
7	VCM	9		1		4	14
8	UST	1		1		8	10
9	VCMA	1				4	5
Totalx		51	12	16	2	100	181

LE CHALLENGE DU MERITE

Classement	Clubs	A	I	C	M	E	V	Totalx
1	CRAC	8		7		15		30
2	COB	15	3	6			2	26
3	JSSE	15	2			5	1	23
4	ROO	9	2	1				12
5	ASPO	3	5		2		1	11
5	VCM	9		1			1	11
7	UST	1		1				2
8	VCMA	1						1
9	AVCO							0

LE CHALLENGE DU MEILLEUR GRIMPEUR

Classement	Clubs	Points	Totalx
1 ^{er}	JSSE	5 + 3	8 points
2 ^{me}	COB	4 + 2	6 points
3 ^{me}	ROO	1	1 point

LE CLASSEMENT DES COUREURS AMATEURS ET INDEPENDANTS

Cl.	Noms et Clubs	Points	Totalx	I	A
1	Archilla J-C. (ASPO)	3	3	1 ^{er}	
1	Giméno F. (JSSE)	3	3	1 ^{er}	
1	Hernandez J-C. (VCM)	3	3		1 ^{er}
1	Millier A. (COB)	3	3		1 ^{er}
5	Delberghe J-C. (COB)	2	2		3 ^{me}
5	Ros L. (JSSE)	2	2		3 ^{me}
5	Guéréro (JSSE)	2	2		3 ^{me}
5	Saïd H. (COB)	2	2	3 ^{me}	
9	Martinez R. (COB)	1	1	4 ^{me}	
9	Soler M. (COB)	1	1		6 ^{me}
9	Pérez A. (ROO)	1	1	5 ^{me}	
9	Martinez J-V. (JSSE)	1	1		7 ^{me}

CADETS

Classement	Noms et Clubs	Points
1	Soler Ginès (COB)	3
2	Serano André (CRAC)	2
3	Soler Roger (COB)	1

MEILLEUR GRIMPEUR

Classement	Noms et Clubs	Points	Totalx
1 ^{er}	Martinez J. V. (JSSE)	5 + 3	8 points
2 ^{me}	Saïd Hamed (COB)	3 + 1	4 points
3 ^{me}	Millier André (COB)	2	2 points
4 ^{me}	Pérez Antoine (ROO)	1	1 point

LES LICENCIES ET LEURS AGES

En raison du nombre important de licences que l'on peut délivrer, voici par classe et par âge comment on peut devenir un licencié du CRO :

Licencié Enfant : jusqu'à 7 ans dans l'année.

Licencié Jouvencou : avoir 8, 9 ou 10 ans dans l'année.

Pré-Licencié : avoir 11 ou 12 ans dans l'année.

Minime : avoir 13 ou 14 ans dans l'année.

Cadet : avoir 15 ou 16 ans dans l'année.

Amateur (1^{re} année de course) : avoir 17 ans dans l'année.

Amateur : jusqu'au départ au régiment (obligatoire).

Indépendant : pas avant le retour du régiment.

LES LICENCIES DU C.R.O.

COUREURS

66	Romain Jean.-Paul (VCM)	A 4	10.253
67	Benabdesselah Abdel. (COB)	A 4	10.254
68	Calvar Francis (JSSE)	1 4	30.712
69	Benazza Mohamed (VCMA)	A 3	10.255
70	Mohamed Ben Aissa (COB)	A 4	81.002
71	Allel Ben Hadri (COB)	A 4	81.003
72	Hinault Jean (JSSE)	A 1	10.256
73	Dubois Michel (JSSE)	A 2	10.257

CADETS ET MINIMES

17	Chabagnac Christian (ASPO)	M	40.462
18	Marquès André (VCM)	C	2.366

DIRIGEANTS

92	Vittet Pierre (CRAC)	292
93	Bunand J.-Claude (CRAC)	293
94	Martin Clément (AVCO)	294
95	Marco Alfred (AVCO)	295
96	Garcia Louis (AVCO)	296
97	Lanié Fernand (AVCO)	297
98	Samsou Jean (AVCO)	298
99	Cario Henri (AVCO)	299
100	Rodriguez Alphonse (AVCO)	300
101	Jacques Bellia (Relizanaise)	301
102	Jean Bellia (Relizanaise)	302
103	Georges Bellia (Relizanaise)	303
104	Amoros Denis (Relizanaise)	304
105	Eugène Aparis (Relizanaise)	305
106	René Garcia (Relizanaise)	306
107	Louis Gomar (Relizanaise)	307
108	J.-Pierre Landry (Relizanaise)	308
109	René Martinez (Relizanaise)	309
110	François Salméro (Relizanaise)	310

LES CLUBS AFFILIES EN 1962

N° 10 LA RELIZANAISE

Date de fondation : 1894.
Siège social : 17, rue Amiral Courbet, Relizane (Tél. : 1-50).
Couleurs : rouge.
S.A.G. : N° 2.810.
Président d'honneur : M. Pierre Gdy.
Président actif : M. Jacques Bellia.
1^{er} Vice-Président : M. Louis Gomar.
2^{me} Vice-Président : M. Denis Amoros.
Secrétaire : M. Jean-Pierre Landry.
Trésorier : M. René Garcia.
Membre correspondant : M. Jacques Bellia
17, rue Amiral Courbet (Tél. : 1-50).

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 23 JANVIER 1962

INFORMATIONS

Courrier Arrivée :

Vœux divers au CRO pour 1962.
FFC Paris : Envoi carnet assurances - Renseignements concernant diverses classes coureurs - Assurance voitures officielles.
VCMA : Divers et mandat.

Courrier Départ :

FFC Paris : Talons divers et fiche caisse N° 6.
BAO et M. Martinez G. : Remerciements.

EPREUVE AUTORISEE

V^{me} Grand Prix Joinard - JSSE - 28-1-62

Officiels : MM. Rabilloud (délégué), Giménez, Bandini, Catabard (juge). En raison des circonstances, les engagements seront reçus jusqu'au départ.

DIVERS

a) M. Dumesges propose les dates officielles pour les Championnats d'Oranie route et piste. Adopté.

b) La distribution des primes spéciales offertes au Championnat d'Oranie de Cross et des prix (boyaux) du 2^{me} Critérium des Espoirs est effectuée aux clubs présents par M. Dumesges.

c) M. Dumesges informe les clubs que l'AVCO organisera le 18 Février une session des Brevets routiers des 50 kilomètres.

DUMESGES
Le Président,

RABILLOUD.
Le Secrétaire,

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 30 JANVIER 1962

INFORMATIONS

Courrier Arrivée :

Relizanaise : affiliation 1962.

VCM : Publicité extra-sportive Jobert.

M. Maraval : faire-part mariage M^{lle} A raval.

Rustines : Renseignements concernant 3^{me} Kilomètre Rustines.

Courrier Départ :

FFC Paris : Réponse concernant Bourses ; talons divers.

Lettres de remerciements à Sociétés Dunlop, Hutchinson et Wolber.

EPREUVE AUTORISEE

Prix Cadène en Montagne - C.O.B.

4 Février 1962

Officiels : MM. Grangier, délégué et chronométrateur, Lavarélo, Bretonès et Gomis (juge).

HOMOLOGATION

V^{me} Prix Joinard - J.S.S.E. - 28 Janvier 1962

Epreuve en ligne

Voir résultats dans rubrique « Le Coin des Vainqueurs ».

PENALITES

Maraval (ASPO) et Rubi (JSSE) 50 francs d'amende pour défaut de plaque.

Varon (ROO), 50 francs d'amende pour défaut de pompe.

Mas (ROO), 200 francs d'amende pour avoir été suivi par son père en voiture sans commissaire à bord et 300 francs d'amende pour avoir bénéficié d'une aide à la suite d'une crevaision.

Le Président,
DUMESGES.

Le Secrétaire,
RABILLOUD.

